

Le budget du Québec 2011-2012

Le Plan Nord examiné à partir d'une série de boussoles autres que le PIB

Exploration en carrefour de savoirs
en quête de nords comme du monde et pour tout le monde

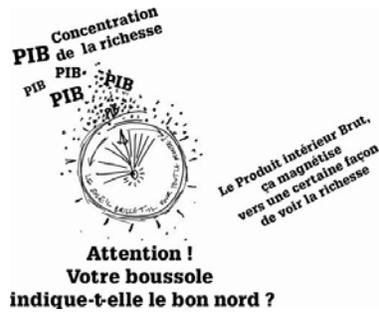


Document produit par Vivian Labrie
à partir du travail effectué
par le Carrefour de savoirs sur les richesses et les inégalités au Saguenay-Lac-St-Jean



Collectif pour un Québec sans pauvreté

Août 2011



En 2010, un carrefour de savoirs portant sur la richesse et les inégalités au Saguenay-Lac St-Jean, a été mis en place par Solidarité Populaire 02. Ce petit groupe de composition diversifiée, dont des personnes en situation de pauvreté, a exploré dans une perspective régionale les distorsions apportées par le Produit intérieur brut (PIB) en tant que «boussole» pour les choix de développement et de finances publiques d'une société.

Il a cherché d'autres boussoles pour réfléchir sur la richesse et les inégalités et corriger la tendance du PIB à accréditer la vision d'une minorité possédante. Ce faisant, le carrefour de savoirs a exploré davantage divers concepts développés par les carrefours de savoirs qui l'avaient précédé, dont le Produit intérieur doux et la Dépense intérieure dure, venus du Carrefour de savoirs sur les finances publiques, mis en place entre 1998 et 2000 par le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO), et la métaphore des escaliers roulants, apparue dans le cours des travaux du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, mis en place entre 2003 et 2005 par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

D'une animation à l'autre, les membres du carrefour de savoirs ont développé une série de boussoles et les ont utilisées ensuite pour évaluer le budget du Québec lors d'écoutes collectives.

Cette série de boussoles a pris la forme d'un petit outil aide-mémoire à plier et transporter avec soi.

Au printemps 2011, pour tester cet outil en vue du travail de sensibilisation envisagé dans la région, les membres du Carrefour l'ont appliqué au Plan Nord, une des mesures phares du budget 2011-2012.

Comme cet exercice complétait bien les constats faits dans l'analyse budgétaire produite pour le Collectif, il a été décidé de le mettre en ligne en complément de cette analyse.

On aura compris ici qu'il s'agit d'un outil en évolution, accompagnant la réflexion faite par un petit groupe dans une région en particulier et qu'il n'y a pas lieu d'en voir le contenu autrement que comme une illustration que d'autres boussoles que le PIB sont possibles. Qui sait, il fera peut-être des petits !



¹ Cet outil peut être téléchargé à l'adresse suivante : http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Outil_boussoles-ok.pdf.

En 2011-2012, le budget du Québec met l'accent sur l'exploitation des richesses naturelles et humaines non encore transformées en PIB. Cette dimension apparaît notamment avec les mesures relatives à l'exploitation des gaz de schiste et à la mise en opération du développement du territoire du Québec au nord du 49^e parallèle dans le cadre du Plan Nord. Ce faisant, elle déborde des huit cases plus techniques avec lesquelles les analyses budgétaires publiées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté ont permis de suivre l'évolution du pacte social et fiscal d'année en année².

Les mesures annoncées dans le budget 2011-2012 conduisent à poser des questions encore plus fondamentales sur le rapport même de la société à la richesse et sur la mission de l'administration publique à cet égard. Leur analyse montre que le radar centré sur le PIB et sur la théorie économique dominante, omniprésent dans la documentation budgétaire, ne permet pas à lui seul de discerner si le gouvernement agit comme instrument des appétits et/ou des solidarités. Il faut d'autres boussoles.

Sans être exhaustives ni définitives, celles qui ont été développées depuis 2010 par le Carrefour de savoirs sur la richesse et les inégalités au Saguenay-Lac-St-Jean sur la base des apports citoyens antérieurs méritent d'être examinées. La meilleure manière de les présenter ici est d'en proposer une application. Si par exemple le ministre des Finances avait dû en tenir compte dans sa présentation du Plan Nord, voici le genre de questions auxquelles il aurait dû répondre dans la documentation budgétaire. Dans le langage du développement durable, d'aucunEs pourraient appeler ça une évaluation environnementale stratégique.

Le Plan Nord depuis les boussoles du Carrefour de savoirs sur la richesse et les inégalités au Saguenay-Lac-St-Jean.



Rappelons minimalement ce qu'est le Plan Nord : une décision annoncée lors de discours inauguraux antérieurs et ré-activée dans le discours du budget 2011-2012 de développer le Québec au nord du 49^e parallèle et d'en exploiter les ressources naturelles. Elle pourrait avoir sa logique dans la vision par en avant d'un État responsable d'un vaste territoire très peu peuplé et riche en ressources précieuses dans le contexte d'une planète surpeuplée qui cherche son équilibre à long terme.

Replaçons ce projet dans le cadre économique élargi qui sous-tend les analyses budgétaires publiées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté³.

² Voir les documents suivants : http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Analyse_detaillee-ok.pdf (le détail des mesures) et http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Article_de_fond-ok.pdf (un article de fond).

³ Voir le document sur les concepts de référence et la méthode d'analyse au lien suivant : http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Concepts_et_methode-ok.pdf.



La boussole PIB. Il n'y a pas à discourir beaucoup sur l'ancrage du projet dans le discours centré sur le PIB habituel. Le développement du Nord québécois est justifié comme une condition pour positionner le Québec face aux occasions d'affaires qui se présentent dans une conjoncture économique mondiale où l'exploitation et l'exportation des ressources minières et énergétiques pourrait s'avérer rentable. Le ministre fait déjà les plaidoyers relatifs à cette dimension dans la documentation budgétaire.



Et le Produit intérieur doux ? Et la Dépense intérieure dure ? Ici le ministre devrait se demander en quoi son projet aura de l'impact sur la production de richesse qui est faite sans passer par l'argent et sur les coûts humains du projet pour les personnes, les familles et les communautés. Par exemple, dans les communautés déjà présentes sur le territoire, à la faveur du développement touristique, différentes activités jusqu'ici de l'ordre des échanges informels entre des personnes risquent de devenir «payantes» autrement dit associées à un coût monétaire. Le contact entre le Nord et la culture de l'argent est bien sûr déjà présent. Ceci dit un tel projet va modifier des équilibres. Dans quel sens : un sens positif et profitable ou un sens négatif et profiteur ? Il en va de même pour les coûts humains. À coup sûr, les bons salaires vont attirer des travailleurEs du Sud et modifier des équilibres dans la vie des communautés⁴ et des familles. On peut imaginer par exemple l'impact sur la vie des femmes dans un contexte où ce seront surtout des emplois masculins qui seront sollicités. Il y aura des choix familiaux à vivre, qu'il s'agisse de suivre ou de vivre les séparations périodiques en assumant seule les charges familiales.



49e

La richesse antérieure au PIB. Ce concept rappelle la richesse qu'on aperçoit avant la transformation des ressources en PIB. Le Plan Nord est essentiellement axé sur l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques : les mines, les fonds marins, la forêt, l'hydro-électricité. On est bel et bien dans la richesse antérieure sur nos schémas, mais pas nécessairement dans une utilisation durable et pour l'ensemble des gens de cette richesse. Le ministre devrait s'interroger ici sur la manière dont ce

⁴ Voir par exemple l'impact du chantier de la Romaine sur l'économie du Havre St-Pierre et sur la hausse du coût des aliments en raison, entre autres, des exigences salariales plus grandes de la main d'œuvre restée sur place (voir Monique Durand, «Carnets du Nord (4), Havre St-Pierre, la vie de voisin de chantier», *Le Devoir*, 16 juillet). Du point de vue de familles à l'aide sociale non en mesure de disposer d'un emploi ou de personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti, la conséquence est directe sur le pouvoir d'achat et sur l'augmentation des écarts : le montant des prestations, lui, n'évolue pas.

développement se transformera en valeurs monétaires et en transactions comptabilisées dans le PIB. C'est ce à quoi serviront les prochaines boussoles.



La boussole «ils», nous, zéros/en bas/moins que rien. Cette boussole peut sembler déconcertante à première vue. Elle l'est moins quand on connaît son contexte d'apparition.

Ici, le ministre devrait se demander qui va pouvoir dire «nous» avec ce projet, qui l'associera plutôt à des «ils» et à quels «ils» et qui se sentira devant ce projet comme unE «zéro», unE «en bas», unE «moins que rien». S'il désire que ce projet soit rassembleur et que la population québécoise s'y identifie, il devra s'intéresser aux conditions nécessaires pour que celle-ci puisse en venir à en parler comme «notre Plan Nord».

Pour le moment, pour plusieurs, même le gouvernement est perçu plutôt comme un «ils» associé à une petite élite d'affaires, et à des lobbys d'ici et d'ailleurs. Hormis les projets d'ententes avec les communautés autochtones, les pourparlers envisagés s'annoncent pour être de gouvernement à compagnies, québécoises ou étrangères, celles-ci étant probablement davantage intéressées à s'enrichir qu'à enrichir la population. Le développement des régions «ressources» du Québec a beaucoup été assujéti par le passé aux logiques de compagnies employeuses, que ce soit au Saguenay-Lac-St-Jean, en Gaspésie, sur la Côte Nord ou en Abitibi. Cet assujéttissement est pour plusieurs de l'ordre du mauvais souvenir. L'aspiration à sortir du «ils» pour passer au «nous» y est pour beaucoup dans la Révolution tranquille des années 1960 et 1970.

Par exemple, la nationalisation de l'hydro-électricité a été motivée à cette époque par une telle volonté. Une fois réalisée, elle a contribué à la richesse collective au Québec. Nous avons ici un Plan Nord conçu en pleine période de démantèlement des acquis de cette richesse collective. S'il voulait tester son Plan, le ministre pourrait se demander, juste pour voir, à quoi aurait pu ressembler un Plan Nord conçu dans une approche à la René Lévesque des années 1960. Quelle sera la part du Québec dans la richesse extraite ou exploitée ? On pense ici aux critiques de plusieurs intervenants sur le faible niveau de redevances qu'impose la loi sur les mines et qui, malgré la réforme de la loi, restera bien en deçà d'une part collective substantielle, l'approche étant fondée non pas sur la quantité d'extractions, mais sur les profits sur celles-ci, une donnée beaucoup plus facile à manipuler.

Enfin, le ministre aurait le devoir d'identifier qui seront les laissés pour compte du Plan Nord tel qu'il se présente. Nul doute que les personnes vivant ce sentiment d'être des moins que rien pour le gouvernement sauraient l'éclairer.



La boussole des escaliers roulants. Dans sa réflexion sur les laissés pour compte, le ministre serait certainement aidé par cette autre boussole des escaliers roulants. Il devrait se demander cette fois : le Plan Nord augmentera-t-il ou réduira-t-il les écarts entre riches et pauvres dans la société québécoise ? Il pourrait à cet égard examiner avec différentes personnes concernées comment son Plan pourrait modifier la mécanique de l'escalier roulant du haut de la société qui monte pendant que l'escalier roulant du bas descend, soit en accélérant ces tendances contraires, soit en les réduisant. Mieux encore, il

pourrait se demander à quelles conditions son Plan pourrait contribuer à neutraliser ces mécanismes gagnant-perdant, à les inverser et à générer plus de palier et de situations gagnant-gagnant.

Il devrait aussi répondre à ce mot d'une personne en situation de pauvreté qui, voyant les mesures asymétriques du budget de cette année, déclarait en substance : «Nous avons peu de moyens tandis que pour le Plan Nord il y a des moyens». La chose a été assez mise en évidence dans les pages qui précèdent. Le budget de cette année est encore plus à deux poids, deux mesures.



La boussole Loi sur la pauvreté et cible de 2013. Le ministre devrait aussi se demander en quoi le Plan Nord va aider le Québec à atteindre l'obligation qui lui est faite par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de rejoindre d'ici 2013 les rangs des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres. Notons ici qu'à moins de deux ans de l'échéance, rien dans le budget 2011-2012 n'expose comment le Québec entend procéder, alors qu'il est encore fort loin d'atteindre cette cible. Si le ministre avait voulu concevoir un Plan Nord qui contribue à réduire la pauvreté comment aurait-il procédé ? Pourquoi pas, dans une optique de développement réellement durable, une partie des redevances vers des mesures favorisant l'amélioration des revenus et conditions de vie des plus pauvres, au Sud comme au Nord ? Peut-être aurait-il avantage ici à examiner comment d'autres pays nordiques dont il faudrait rejoindre les rangs, soit la Suède, le Danemark, la Finlande, réussissent à conjuguer développement économique, social et environnemental.



La boussole «selon ses moyens/selon ses besoins». S'il faisait l'exercice des pays scandinaves, le ministre verrait notamment que ces sociétés ont à l'égard de la fiscalité des attitudes très différentes de l'approche dédaigneuse qui prévaut en Amérique du Nord. Il serait ainsi conduit à approfondir davantage la boussole «selon ses moyens/selon ses besoins», qui consiste essentiellement à vérifier comment on aborde les revenus et les dépenses de l'administration publique. Amène-t-on les contribuables à contribuer selon leurs moyens ? Aménage-t-on les programmes et les services pour permettre de répondre le plus possible à chacun selon ses besoins ?

Quant à son Plan Nord, il devrait démontrer comment il va moduler sa réponse aux «besoins» des entreprises désireuses d'exploiter les ressources du Nord québécois par rapport aux autres besoins qui s'expriment au Nord comme au Sud. Il devrait répondre en fait à plusieurs questions : les entreprises qui viendront exploiter les diamants, les métaux rares, l'or et toutes les ressources qui leur seront concédées contribueront-elles vraiment selon leurs moyens ? Il s'annonce beaucoup d'investissements publics en infrastructures, physiques et sociales. En revanche les participations du gouvernement dans les projets s'annoncent limitées. Et puis, si on parle d'autofinancement du plan dans un fonds dédié, où seront les retombées pour le reste du Québec ?



La boussole autochtones. Le ministre porte attention à cette dimension dans la documentation budgétaire. Il affirme que tout sera fait dans le respect des ententes existantes et que d'autres ententes seront négociées. On doit comprendre aussi que plusieurs échanges ont eu lieu entre le gouvernement et certaines communautés. Toutefois le ministre devrait expliquer comment il répond à diverses critiques venant de leaders autochtones et même du responsable de l'Assemblée des Premières nations Québec-Labrador. Il devrait répondre à ceux qui parlent de perte de terres traditionnelles pour les autochtones. Avec le développement de l'hydro-électricité, des territoires seront inondés, il y aura des impacts sur les caribous, sur la flore. Quand on dit que les infrastructures apporteront une amélioration aux communautés du Nord, curieusement, ça correspond aussi à l'abolition de subventions pour l'achat de nourriture dans ce même Nord. Ensuite ce ne sont pas toutes les communautés qui ont été consultées. Plusieurs ne l'ont pas été. Il faut penser aussi aux préjugés envers les autochtones. Se mettra-t-on à parler tout à coup des communautés autochtones comme devenant riches, alors qu'une minorité d'entre elles font partie des accords et que l'enrichissement reste à voir ?



La boussole régions. En utilisant cette boussole, le ministre devrait expliquer comment il prévoit que son projet affectera la région concernée, immense, et l'équilibre entre les diverses régions du Québec. Le Plan Nord a ceci de particulier qu'il engage l'avenir d'une région très peu peuplée. Il semble que sa conception ait été accompagnée de temps de consultation et de dialogue avec les communautés résidant sur ce territoire dont la promotion du Plan à l'étranger fera état comme d'un atout. On peut constater ceci dit que les compagnies interviennent déjà directement avec les communautés ⁵. Qu'en est-il aussi des régions limitrophes touchées en plus du Nord comme tel : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. S'est-on penché sur ce plan dans ces régions qui en constitueront la porte d'entrée ? Et quand on parle de mesures sociales et de logements sociaux pour les habitants du Nord, de qui parle-t-on ? Des résidentEs actuelLEs ou de ceux qui viendront, temporairement, travailler pour les compagnies ? Comment par exemple aborde-t-on la création d'emplois et les enjeux relatifs à la mobilité de la main d'oeuvre dans ce projet ? Est-ce que ça va profiter à la région ici ? Ce pourrait être intéressant d'aborder ça avec des syndicats. Y aura-il un impact pour les travailleurEs de la région ?



La boussole équilibre élargi suppose de considérer le rapport à la richesse et à l'économie non seulement dans leur dimension monétaire, comme le fait la documentation budgétaire, mais aussi dans leur dimension sociale et environnementale. La notion de développement durable qui la sous-

⁵ Voir Monique Durand, «Carnets du Nord, Schefferville, une seconde vie ?», *Le Devoir*, 2 juillet 2011, et «Carnets du Nord (3) Un autre possible pour Kawawachikamach», *Le Devoir*, 9 juillet 2011.

tend impose aussi de penser les choses à long terme et de porter attention à la gouvernance des projets. Dans sa présentation du Plan Nord, le ministre réfère effectivement au développement durable et il doit composer avec les obligations que lui font la loi à ce sujet, de même qu'avec les avis des équipes affectées au développement durable qui sont maintenant intégrées à la mission du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Environnement. Ceci dit, quelle part prennent et prendront ces considérations relativement aux lobbys puissants qui entendent tirer profit des ressources du Québec.

L'exemple des mines est particulièrement inquiétant et il rappelle des modes de développement d'avant la Révolution tranquille qui sont à l'antipode de l'idée de développement durable. Par définition, une mine procède à l'extraction d'une matière première non renouvelable. Sa durée dépend à la fois de l'importance du gisement et de la valeur des matières extraites sur les marchés. Il s'agit essentiellement de projets à durée limitée et non garantie obéissant à une sorte d'équation de type : la ressource est transformée en argent et en PIB pendant un temps limité plus des déchets et des impacts collatéraux. L'histoire du Nord québécois est faite de ce genre de projets qui ont provoqués des booms pendant un certain temps et de nombreux dégâts et déchirements ensuite. Cette histoire est-elle simplement en train de se répéter, avec des investissements publics en plus ? Dans les exemples de partenariats possibles donnés dans la documentation budgétaire, qu'il s'agisse des diamants des monts Otish ou des projets de mines d'or, le constat est le même : ce sont tous des projets à durée limitée.

On aimerait entendre la réponse du ministre aux questions suivantes, venant de participantEs du Carrefour de savoirs qui confrontaient le Plan Nord à cette boussole : dans vingt ans, ce territoire-là sera comment ? Qu'est-ce que cela va donner ? Est-ce que ce sera une poubelle après le Plan nord ? Nous retrouverons-nous dans « on a tout emmené et arrangez-vous avec ça » ? Il y aura des décontaminations à faire : est-ce que les entreprises y verront vraiment⁶ ?

On aimerait apprendre que le ministre a discuté avec ses homologues de la Norvège, où l'exploitation des ressources naturelles est associée à un fonds national qui sert à l'amélioration des conditions de vie, ou du Bhoutan. Dans ce pays, le gouvernement a évalué le potentiel de développement des ressources minières dans l'Himalaya en fonction de son indicateur de Bonheur national brut et a renoncé à ce type de développement qui le mettrait à la merci de compagnies étrangères⁷. On aimerait aussi qu'il ait échangé avec les habitantEs de St-Camille au Québec qui ont refusé un projet de mine d'or sur leur territoire. Autrement dit on pourrait se demander à quelles conditions le Plan Nord pourrait être la réponse d'une

⁶ Dans le budget 2011-2012, le gouvernement a inscrit des montants dans la dette qui pourraient correspondre à une compréhension élargie de celle-ci pour tenir compte des aspects environnementaux (des terrains à décontaminer) et sociaux (les congés de maladie à payer dans la fonction publique). Il y en a tout de même pour 412 M\$. «La dette représentant les déficits cumulés au 31 mars 2011 est redressée pour tenir compte de la réévaluation des obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité du gouvernement. Un montant additionnel de 333 millions de dollars est donc inscrit à titre de passif environnemental.» *Plan budgétaire*, D. «En plus des régimes de retraite, le gouvernement comptabilise dans sa dette la valeur de ses engagements à l'égard des programmes d'avantages sociaux futurs de ses employés, soit celui des congés de maladie accumulés et celui des rentes versées aux survivants d'employés de l'État. Ces programmes donnent lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par le gouvernement. Le passif net au titre des avantages sociaux futurs devrait s'élever à 79 millions de dollars au 31 mars 2011.» *Plan budgétaire*, D. Encore qu'on reste dans un univers monétaire futur, soit des dépenses à venir, il pourrait y avoir moyen de prendre appui sur ces exemples pour construire un regard élargi sur la dette réelle du Québec. De même sur ses actifs ou sur des projets en particulier comme le Plan Nord : quel sera le solde monétaire+social+environnemental de ce projet d'année en année et au terme ?

⁷ Voir les deux clips sur le Bhoutan dans le webdocumentaire suivant : <http://blog.lesoir.be/bonheurbrut/le-webdocumentaire/> . Voir aussi les critères d'analyse de projets de développement sur le site suivant : <http://www.grossnationalhappiness.com/screeningTools/screeningTools.aspx> .

société qui prend sa destinée et son territoire en main de façon responsable avec ce qu'on sait aujourd'hui ?

Ce n'est pas la première fois au Québec qu'on tente d'axer le développement sur une aventure de peuplement et d'exploitation d'un territoire. Il est possible qu'il y ait beaucoup à espérer d'un développement réfléchi et solidaire du Nord du Québec. À une période de l'histoire humaine marquée par la surpopulation et par l'usage inconsidéré des ressources de la planète, le Québec reste relativement peu habité et devant la possibilité d'un usage considéré des ressources d'un immense territoire. Comment le faire correctement dans la perspective d'un Québec et d'un monde sans pauvreté et riche de tout son monde ? Comment estimer le potentiel économique élargi à ses diverses dimensions monétaires et non monétaires ? Comment s'assurer qu'un tel projet soit vraiment enrichissant, tout bien considéré ?

La question est d'autant plus cruciale, tant pour le Plan Nord que pour l'ensemble de la politique budgétaire du gouvernement, que les sociétés d'Amérique du Nord atteignent à nouveau des pics de tendance inégalitaire. La période plus égalitaire de ce qu'on a appelé les Trente glorieuses, de 1950 à 1980, qui a marqué au départ la Révolution tranquille au Québec pendant la même période, est définitivement derrière nous. Devant le retour en force de la reconcentration de la richesse dans les mains d'un petit nombre et l'influence phénoménale de ces lobbys de cette reconcentration sur les gouvernements en place, une autre question se pose : faut-il y voir un retour de balancier dans un mouvement cyclique de l'humanité, une aggravation nouvelle des enjeux de puissance et super-puissance i.e. de la loi du plus fort, ou les tergiversations d'une humanité qui pourrait évoluer vers autre chose ?

Malgré ces tendances très fortes vers plus d'inégalités, pendant les années 2000, à la faveur de diverses considérations, la politique familiale québécoise s'est avérée une intéressante exception pour laquelle le Québec est cité en exemple par d'autres et qui a permis certaines améliorations ciblées. Faut-il voir dans la considération accrue donnée au développement durable dans la société comme dans les discours publics, forcés d'en tenir compte, un vecteur possible pour continuer d'avancer malgré dans le plaidoyer à faire vers des sociétés plus solides à long terme parce que plus égalitaires⁸ ? La santé d'une société, y compris économique, appelle à une vision plus large que le projet économique dominant. Quelles alliances imaginer pour favoriser les prises de conscience nécessaires du côté des administrations publiques ?

*

Comme on peut le voir, cet exercice rejoint les conclusions de l'analyse du budget du Québec 2011-2012 publiée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, qu'il vient compléter et illustrer :

«À courte vue, les approches massivement centrées sur le PIB et l'emploi font encore l'affaire pour une majorité d'intervenants. De plus en plus depuis quelques années, des voix s'élèvent pour soulever les anomalies de ces approches, leurs asymétries et les aberrations auxquelles elles conduisent en termes de développement. Le regard sur la richesse et les concepts de Produit intérieur brut et de Dépense intérieure brute venus de démarches de croisements de savoirs vécues avec des personnes en situation de pauvreté ont pu sembler très marginaux par les années antérieures dans leur remise en question du tout au PIB et à l'emploi. Ces années-ci, ils rejoignent des préoccupations similaires venues par exemple de la Commission

⁸ Par exemple, en suivi de la Loi sur le développement durable, l'Institut de la statistique du Québec publie désormais des indicateurs sociaux (http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/indicateur1.htm) où il est affirmé clairement que la répartition du revenu provenant de l'activité de l'ensemble de la collectivité permet d'évaluer ou de mettre en perspective l'état d'avancement d'une démarche de développement durable. Les inégalités en matière de répartition de la richesse collective font obstacle à l'accroissement généralisé du niveau de vie, car elles restreignent les possibilités d'accès aux biens et services accentuant ainsi l'incidence de la pauvreté. L'aggravation de ces inégalités interpelle tous les acteurs de la société notamment l'État qui, dans un tel contexte, peut favoriser une meilleure distribution de la richesse.

Stiglitz et de FAIR⁹, un Forum pour d'autres indicateurs de richesse formé en marge de celle-ci, ou d'économistes comme Pavan Sukhdev qui, utilisant de son côté la même métaphore, estime que l'humanité «navigue avec une boussole défectueuse»¹⁰. De même pour le genre de mise en question du tout à l'emploi qu'en vient à faire Jean-Claude Ravet dans un numéro récent de la revue *Relations*¹¹.

Chose certaine, pour qu'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde se concrétise, il est impératif de continuer à poser la question des inégalités et d'offrir des angles pour contribuer aux retournements nécessaires et aux changements de regards. À cet égard les outils conceptuels venus de la marge qui ont alimenté la présente analyse présentent plusieurs atouts. On l'aura vu, ils ont l'avantage de déplacer l'éclairage du chiffre et des comportements des personnes vivant la pauvreté vers les modes de vie de l'ensemble d'une société qui s'est habituée à générer des perdantEs pour faire des gagnantEs. Ils invitent, pour reprendre une expression chère à Patrick Viveret, à regarder les contes derrière les comptes¹². On voudrait bien que dans ses décisions et sa documentation budgétaire, le ministre des Finances prenne l'habitude de les utiliser comme boussoles vers une société différente. En attendant, du côté de l'action citoyenne et des chercheurEs de sens qui explorent dans cette direction, il y a tout à gagner à les intégrer à la boîte à outils et à prendre l'habitude d'y recourir.»¹³

Québec, le 31 août 2011

⁹ Voir <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR> et <http://www.politiquessociales.net/Indicateurs-au-dela-du-PIB>.

¹⁰ Voir Louis-Gilles Francoeur, «Biodiversité : l'étalon PIB cache le passif, L'humanité navigue avec une boussole défectueuse constate l'économiste Pavan Sukdhev», *Le Devoir*, 19 mai 2010, p. A8.

¹¹ «Le travail salarié ne peut plus être l'activité humaine centrale de la société, d'autant plus que la production de la richesse qui se concentre entre les mains d'une minorité en est de plus en plus déconnectée, ou en nécessite de moins en moins.» Jean-Claude Ravet, «L'emploi : l'état de la précarisation», *Relations*, 748, mai 2011, p. 12.

¹² Voir son rapport *Reconsidérer la richesse* (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000191/0000.pdf>), et *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?*, publié en 2005 aux éditions Fayard C'est aussi l'intention des «Contes de la richesse», une série de propositions théâtrales tirées de ces œuvres et produites par la compagnie de théâtre française La Tribouille, de même que par le théâtre Parminou au Québec.

¹³ *Le budget du Québec 2011-2012, Trois regards alors qu'il faut «tendre vers un Québec sans pauvreté»*, p. 24 (http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Article_de_fond-ok.pdf).